



## Formulaire d'inscription - PRINTEMPS - ÉTÉ 2017 (Date limite pour s'inscrire : 2 avril 2017)

INFORMATIONS SUR LE PATINEUR	
Prénom :	Nom :
Adresse:	Ville: Code postal:
Tél (cell):	Tél (résidence):
Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	Courriel :
No Patinage Canada:	Dernier club d'appartenance :
Niveau du patineur :	Besoin d'une location de casque (encercler) * : Oui Non

\*Casque homologué CSA obligatoire pour les patineurs du niveau débutant jusqu'à l'étape 5 inclusivement

**Lieu des cours** : Centre sportif Gaétan-Boucher, 3850 rue Edgar, Saint-Hubert.

**Session printemps** : les dimanches soir du 7 mai au 25 juin (8 dimanches – Cours de groupe Patinage Plus et cours privés)

**Session été** : les dimanches soir du 2 juillet au 13 août (7 dimanches – cours privés seulement)

**Heures** : cours de groupe Patinage Plus → de 20h00 à 20h50 / Cours privés, patineurs avancés → de 21h00 à 22h20.

Session		Prix	Prix par parcelle (À la carte)								Total
Printemps	Cours de groupe Patinage Plus	<input type="checkbox"/> 130\$									
Printemps	Glace seulement Cours privés	<input type="checkbox"/> 125\$ (8 semaines)	7 mai <input type="checkbox"/> 20\$	14 mai <input type="checkbox"/> 20\$	21 mai <input type="checkbox"/> 20\$	28 mai <input type="checkbox"/> 20\$	4 juin <input type="checkbox"/> 20\$	11 juin <input type="checkbox"/> 20\$	18 juin <input type="checkbox"/> 20\$	25 juin <input type="checkbox"/> 20\$	
Été	Glace seulement Cours privés	<input type="checkbox"/> 105\$ (7 semaines)	2 juillet <input type="checkbox"/> 20\$	9 juillet <input type="checkbox"/> 20\$	16 juillet <input type="checkbox"/> 20\$	23 juillet <input type="checkbox"/> 20\$	30 juillet <input type="checkbox"/> 20\$	6 août <input type="checkbox"/> 20\$	13 août <input type="checkbox"/> 20\$		
<b>Carte Patinage Canada</b> (si non inscrit à la session d'automne 2016 et/ou hiver 2017)										40\$	
Total payable par chèque en 1 versement à l'inscription, ou en 2 versements (1 <sup>er</sup> à l'inscription et 2 <sup>ème</sup> le 14 mai 2017). Un paiement fait comptant doit être complet à l'inscription. *Chèques : Payables à l'ordre de CPA Adulte St-Hubert.										<b>Total</b>	

### Notes :

- Le formulaire d'inscription peut être expédié par courriel toutefois il sera seulement valide à la réception du paiement.
- Cours de groupe Patinage Plus : nous procéderons à la création de cours de groupe dans le cas où il y a un nombre suffisant d'inscriptions. Cette évaluation sera faite après le 2 avril 2017 et vous sera communiqué au besoin.
- Cours privés pour patineurs avancés : nous vous invitons à prendre entente directement avec l'entraîneur de votre choix pour la saison printemps-été contrairement au mode de fonctionnement à la saison hiver.

### Aucun remboursement des frais d'inscription sauf en cas d'annulation de la part du club

Je relève l'arrondissement de Saint-Hubert de la ville de Longueuil, son service des loisirs, le présent club, ses organisateurs ou autres responsables de toute responsabilité advenant un accident durant ma participation aux activités ou en me rendant à ces activités. Les frais couvrant l'adhésion comme membre de Patinage Canada et le temps de glace seul doivent être payés avant la première séance de patinage sous peine de refuser le patiner à la session de patinage.

### Avis de collecte de renseignements :

Le respect de votre vie privée et la protection de vos renseignements personnels sont importants pour nous. Vos renseignements personnels sont nécessaires pour vous inscrire à Patinage Canada à quelque titre que ce soit, y compris en tant qu'adhérent ou entraîneur de Patinage Canada ou dans le cadre de votre affiliation à un club de patinage ou une école de patinage, et pour offrir divers services, tels que les événements de Patinage Canada. Vos renseignements personnels peuvent aussi être fournis à des affiliés de Patinage Canada, ce qui comprend votre club local de patinage ou école locale de patinage, association provinciale ou section. En soumettant ce formulaire, vous consentez expressément au partage de vos renseignements personnels avec Patinage Canada, tel qu'il est décrit dans la présente, aux fins de l'inscription et de la prestation des services nationaux offerts par Patinage Canada. Nous adoptons les dix principes équitables de traitement de l'information dans notre programme de protection des renseignements personnels et employons des mesures raisonnables pour prévenir tout accès non autorisé, traitement, divulgation, modification, destruction ou perte de vos renseignements personnels. Veuillez consulter la [politique de confidentialité de Patinage Canada](#) pour plus de renseignements.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Formulaire d'inscription - PRINTEMPS - ÉTÉ 2017**  
**(Date limite pour s'inscrire : 2 avril 2017)**

**CODE DE CONDUITE – SAISON 2016-2017**

1. Le port d'un casque homologué CSA est obligatoire pour tous les patineurs jusqu'à l'étape 5 inclusivement.
2. Il est défendu de mâcher de la gomme, de manger et de boire sur la patinoire. La consommation de drogues et d'alcool sont aussi interdites. Les bouteilles d'eau sont permises sur le bord de la patinoire.
3. Les cheveux longs doivent être attachés.
4. Le port de couvre-chefs et de bijoux (colliers, bracelets, boucles d'oreille pendantes, bagues ou autres) est interdit sur la patinoire. Les extrémités des foulards doivent être insérées dans les vêtements.
5. Pas de flânerie dans les corridors et dans les chambres de l'aréna. Les patineurs doivent respecter les lieux et le matériel mis à leur disposition.
6. Aucun attroupement n'est permis sur la glace sans motif valable. De plus, il est interdit de s'asseoir sur la bande.
7. Le club n'est pas responsable des objets perdus ou volés, ni des accidents survenus à l'extérieur de la patinoire.
8. L'utilisation d'un cellulaire, MP3, iPod ou autre, est interdit sur la glace. (Exceptionnellement, dans certains cas, le port d'un seul écouteur pourra être permis pour le montage et la pratique d'un solo de test ou de compétition).
9. Notre club offre un climat de sécurité et de respect pour l'ensemble de ses membres. En tout temps, les patineurs, entraîneurs, assistant(e)s de programme et bénévoles doivent être respectueux dans leurs paroles et leurs gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'ils côtoient. Ils doivent démontrer un comportement responsable et autonome. Aucune intimidation, grossièreté, agression, et aucun harcèlement ne seront tolérés.
10. Les patineurs, entraîneurs, assistant(e)s de programme et bénévoles doivent se conformer aux règlements et au code de conduite en vigueur à Patinage Canada ainsi qu'aux règlements et au code de conduite en vigueur au CPA Adulte de Saint-Hubert.
11. Pour tout manquement au code de conduite du club, les patineurs, entraîneurs, assistant(e)s de programme et bénévoles recevront un avis, verbal ou écrit. Lorsque nécessaire, une décision disciplinaire sera prise par le comité, qui peut aller jusqu'à l'expulsion du club, et ce, sans aucun remboursement.
12. Tout membre du comité est responsable de faire respecter le code de conduite.

Je m'engage à respecter les règles du présent code de conduite.

Nom \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_ Date de signature \_\_\_\_\_